Une nouvelle tentative de sabotage criminel sur Paris-Versailles

Le saboteur pris sur le fait a pu fuir en bicyclette :: ::

Paris, 12 juin. — Une novelle tentative de sabotage de la voie a été commise aujourdhui, à 13 heures 15, à Chaville, localité située sur la ligne Paris-Versailles, entre Sèvres-Ville-d'Avray et Viroflay, à 19 kilomètres de Paris.

Un criminel a, en effet, essayé de fixer en travers de la voie principale, en face de la borne kilométrique 11.640, un frein à sabot.

Surpris par le poseur auxiliaire Georges Graudin, au moment où il s'apprêtait à commettre son forfait, il s'enfuit à bicyclette, dans la direction du lieudit au « Chêne de la Vierge ». Graudin a immédiatement avisé le chef de gare, lequel a averti le parquet de Versailles.

Une enquête est ouverte en vue de retrouver l'auteur de cette tentative criminelle.

Un déraillement à Charleroi

SEIZE BLESSES ONT DU RECEVOIR DES SOINS URGENTS

Bruxelles, 12 juin. — Dimanche, à neuf heures du matin, un train de voyageurs a déraillé un peu avant son entrée dans la gare de Charleroi-Ouest, à hauteur du viaduc de la route de Charleroi-Bun.

L'accident est la conséquence d'une fausse manœuvre d'aiguille. Plusieurs wagons ont sauté des rails et culbuté. Par bonheur, le train ralentissait dès son entrée en gare, de sorte que les voyageurs blessés ne le furent pas très grièvement.

Seize des blessés ont néanmoins dû recevoir des soins urgents. L'aiguilleur, cause de l'accident, a sa responsabilité fortement engagée.

Catastrophe ferroviaire en Espagne

IL Y AURAIT 20 MORTS ET DE NOMBREUX BLESSES

Madrid, 12 juin. — Deux trains aux environs de Tolède, sont entrés en collision.

Il y aurait 20 morts et un assez grand nombre de blessés.

M. Lacierva, Ministre des Travaux Publics, est parti sur les lieux de l'accident avec un train de secours.

LE PROBLEME DE LA RECONSTRUCTION

L'Allemagne propose une solution à la France

M. Rathenau en a donné connaissance à M. Loucheur à Wiesbaden

Paris, 12 juin. — M. Walther Rathenau a fait demander un entretien à M. Loucheur, qui est arrivé hier à Wiesbaden pour assister à l'inauguration de l'Exposition d'art français de Biebrich. M. Loucheur a accepté cette offre de conversation, à la condition que la rencontre aurait lieu à Wiesbaden et que le terrain de la discussion serait strictement limité aux questions économiques.

M. Rathenau a dû être reçu par M. Loucheur aujourd'hui dimanche, à 10 heures du matin. Il est bien entendu que les questions politiques ne seront pas abordées. M. Rathenau a, d'ailleurs, expressément déclaré qu'il désirait une conversation d'affaires dans laquelle les deux ministres procèderaient à un échange de vues sur les moyens les plus rapides et les plus efficaces de relever les ruines du Nord de la France.

Il n'est pas inutile de souligner que cette initiative vient des Allemands. Que l'entretien a lieu en Allemagne occupée, dans les locaux au service français des restitutions sur lequel flotte le drapeau tricolore.

Les restaurations en nature

Autant qu'on peut le prévoir, la discussion doit embrasser l'ensemble des questions concernant les régions libérées. Il s'agit d'une conversation de chiffres. Les questions vont être examinées dans les détails les plus minutieux. M. Rathenau fera vraisemblablement des propositions sur les restaurations en nature, sur les fournitures de maisons en bois et sur l'emploi de la main-d'œuvre allemande.

Il est possible, enfin, que M. Rathenau aborde l'idée qui lui tient à cœur et qui consiste à trouver les moyens de remplacer partiellement la taxe de 26 pour cent sur les exportations par les prélèvements perçus selon divers autres indices de prospérité allemande.

Si M. Rathenau arrive avec des offres vraiment pratiques qui ne soient pas exclues par l'accord de Londres, M. Loucheur les examinera sans aucune prévention et un pas important sera fait dans la voie de cette coopération loyale que le chancelier Wirth a inscrite à son programme.

Une réunion préparatoire a dû avoir lieu hier soir entre les experts français au service des restitutions que dirige le colonel Toutain.

Ajoutons que l'entrevue de MM. Loucheur et Rathenau a été portée à la connaissance des gouvernements alliés. Aucun mystère ne l'entoure. Du côté français, on est résolu d'ailleurs à ne pas laisser la conversation s'égarer sur le terrain réservé au Conseil suprême.

Est-ce l'inauguration de l'ère de la paix véritable?

La conversation sera d'ailleurs suffisamment alimentée par la question du remplacement du prélèvement sur les exportations allemandes par un autre index plus pratique et par la question du choix d'un meilleur mécanisme des réparations en nature. En effet, les conversations engagées à Paris au sujet des maisons de bois proposées par l'Allemagne dont le prix est trop élevé ont montré que ce mécanisme est loin d'être au point.

En somme, il s'agit de savoir si la France et l'Allemagne peuvent procéder comme le feraient deux industriels, c'est-à-dire adopter les méthodes également profitables à tous deux.

Qui ne voit l'utilité d'un pareil effort. Ce n'est qu'en apprenant à travailler ensemble que la France et l'Allemagne pourront inaugurer l'ère de paix véritable. En s'efforçant de collaborer avec l'Allemagne, la France ne fera d'ailleurs que se rapprocher davantage de ses Alliés.

Bien entendu, c'est en plein accord avec le président du Conseil que M. Loucheur a accepté de recevoir M. Rathenau. Si les propositions du ministre allemand reposent sur des bases solides, M. Loucheur prolongera son séjour en Rhénanie, sinon il quittera Wiesbaden ce soir.

Une manifestation française sur les rives du Rhin

L'EXPOSITION DE L'ART FRANÇAIS A ETE INAUGUREE A WIESBADEN

Cologne, 12 juin. — L'Exposition de l'Art français, dans les provinces rhénanes, placée sous le haut patronage de M. Paul Tirard, haut-commissaire de la République française, et organisée avec le concours du général Degoutte, commandant en chef l'armée du Rhin, a été inaugurée officiellement aujourd'hui à deux heures.

M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, et M. Loucheur, ministre des Régions libérées, sont venus honorer de leur présence cette manifestation française.

La première entrevue a donné lieu à des échanges de vues

Wiesbaden, 12 juin. — C'est ce matin, à 11 heures dans l'immeuble des services français de la Reconstitution que M. Loucheur, Ministre des Régions Libérées, a reçu le Ministre de la Reconstruction du Reich, M. Walter Rathenau.

La plus grande réserve est observée sur ce qui a fait l'objet des entretiens d'aujourd'hui.

Ces premiers entretiens ont dû se borner à des échanges de vues d'ordre général sur les Réparations et les Restitutions, échanges de vues féconds sans doute, puisqu'ils se poursuivront plus en détail demain dans la journée.

Un record de rapidité de la Compagnie du Nord

35.000 VOYAGEURS ONT ETE TRANSPORTES EN UNE HEURE ET DEMIE DE CHANTILLY A PARIS

Paris, 12 juin. — Aujourd'hui, à l'occasion des courses de Chantilly, la Compagnie du Nord a organisé un service plus important que ceux d'avant guerre.

De 17 heures 30 à 19 heures, elle a, en dehors des services normaux, et sans à-coups, assuré le transport pour la gare du Nord, de 35.000 voyageurs.

C'est un record de régularité et de rapidité qui n'a jamais été atteint jusqu'à ce jour.

M. Daniel-Vincent à Avesnes

LE MINISTRE A INAUGURE LA BANQUE POPULAIRE ET UN MONUMENT AUX MORTS POUR LA PATRIE.

Avesnes, 12 juin. — M. Daniel-Vincent, ministre du Travail, a présidé à l'Hôtel de Ville, à titre privé, à l'inauguration de la Banque populaire devant une cinquantaine de personnes.

La musique municipale a joué la « Marseillaise » à l'arrivée du ministre, puis M. Pecard, maire d'Avesnes, a exposé les doléances de la ville.

Le ministre s'est montré très touché par l'invitation qui lui a été faite et a assuré la municipalité de tout son concours.

M. Daniel-Vincent s'est ensuite rendu à Cartignies et à Aymeries, pour présider à l'inauguration d'un monument aux morts pour la Patrie.

Pendant ce temps, MM. Lefebvre et Pasqual, députés du Nord, ont pris la parole au cours d'une réunion de la Fédération des commerçants.

Les Scandales de la Mairie de Marcq-en-Barœul

Les Conseillers municipaux socialistes donnent leur démission collective

La situation si embrouillée du Conseil Municipal de Marcq-en-Barœul vient brusquement de se compliquer d'une manière inattendue, de la démission collective de la minorité socialiste.

Ce grave incident s'est produit hier en pleine réunion du Conseil, à la suite de la révélation d'une manœuvre destinée à couvrir les agissements d'un conseiller municipal.

Cette démission collective qui prive le Conseil Municipal de 12 de ses membres entraînera vraisemblablement une nouvelle consultation électorale.

Il apparaît, en effet, dès maintenant difficile, que la fraction du Conseil, non démissionnaire, puisse continuer à gérer les intérêts de la commune de Marcq. Discréditée dans l'opinion publique par l'attitude de quelques-uns de ses amis, pendant la guerre, ne représentant que les ambitions d'un parti et par conséquent sans force ni autorité pour défendre les intérêts généraux de la commune il est peu probable que la fraction réactionnaire restante s'obstine à demeurer à la mairie dans de pareilles conditions.

L'intérêt supérieur de la commune de Marcq d'ailleurs est en jeu. Le calme ne pourra renaître dans ce pays divisé qu'après de nouvelles élections et surtout lorsque quelques amputations devenues nécessaires, auront été courageusement exécutés.

A. L.

LA SEANCE

Le Conseil Municipal de Marcq-en-Barœul s'est réuni hier, à dix heures du matin, sous la présidence de M. DELANNOY, maire.

La lecture du procès-verbal de la séance précédente, la question de l'achat de terrain en prévision de l'agrandissement du cimetière, la suppression de la subvention à la Chorale (fantôme) du Plouich n'ont donné lieu à aucun incident.

Le budget qui se liquide par un chiffre de 58.133 fr. 15, a été voté sans difficulté.

A propos du budget, M. CREPEL signale le fait d'un habitant de Marcq, locataire d'un immeuble appartenant à l'administration des hospices qui a vu son loyer passer brusquement de 400 à 800 francs. Ce chiffre lui paraît exagéré. Cela représente une augmentation de 100 %.

Le Conseil s'associe à cette remarque.

BOUDERE demande qu'on applique le tarif augmentatif de 33 %, qui semble se généraliser en matière locative.

M. CREPEL fait remarquer que le loyer d'avant-guerre était insuffisant. Il propose une majoration de 50 %, finalement le Conseil renvoie pour étude la question à la commission des hospices.

BOUDERE signale au Conseil que la loi sur les pensions aux ascendants garantit à ces derniers l'insaisissabilité de cette petite rente que leurs enfants ont payé de leur vie. Or, l'Administration des Hospices s'en empare.

Il demande qu'on intervienne pour faire rendre aux vieillards hospitalisés ce pécule qu'ils doivent à l'héroïsme de leurs fils.

UN INCIDENT

A ce moment, Eugène ALBERT se lève et, avec violence, proteste contre la présence de M. Degand, à la tête de l'Administration des Hospices.

Le maintien de M. Degand dans la fonction de vice-président des hospices est un scandale, dit-il.

M. Degand, président du fameux comité de ravitaillement de Marcq a été chassé de son poste sur une plainte de M. Moreau, de la Préfecture, pour irrégularité dans sa comptabilité. Sa présence à la tête des Hospices est intolérable. C'est une atteinte au bon sens et à la morale publique.

Degand « l'homme aux chaussures », dont le fils, âgé de 30 ans, a été embusqué à Marcq pendant toute la guerre, doit être chassé du poste qu'il occupe... C'est une indignité de le conserver.

M. DELANNOY. — Une enquête est ouverte, il serait peut-être préférable d'attendre pour être fixé.

BOUDERE. — Nous n'avons rien à attendre. La conduite de M. Degand est de notoriété publique, tout le monde sait ce qu'il a fait dans la commune. Il est suspect à tout le monde, il ne doit pas continuer à remplir les fonctions qu'il détient.

M. CREPEL. — Mais M. Degand a été nommé par la Préfecture, nous n'avons aucun pouvoir pour le déplacer.

Eugène ALBERT. — Son départ s'impose. Au point de vue moral, pour la dignité de la commune, nous ne pouvons pas conserver M. Degand, comme vice-président des Hospices.

BOUDERE. — Le Conseil doit se prononcer et inviter M. Degand à se retirer d'un poste où sa présence n'est plus possible. Il faut voter et dire si nous nous solidarisons avec M. Degand, oui ou non.

On vote à bulletins secrets.

Par 16 voix contre 6 et 2 bulletins blancs, le Conseil décide d'inviter M. Degand à se démettre de sa fonction.

LES SOCIALISTES DEMISSIONNENT

Après ce vote, DUHAMEL, membre de la commission du Bureau de Bienfaisance, demande que les vieillards touchent leur argent de poche toutes les semaines. Il en est ainsi décidé.

BOUDERE. — Avec M. Degand, il faut inviter également l'ordonnateur de l'Hospice à s'en aller. Tant qu'il sera là, il y aura toujours des réclamations.

On aborde alors la question des comptes-gestion du Bureau des Hospices.

Le rapporteur, après lecture, propose d'adopter le budget.

DUHAMEL. — Avant de voter, je veux savoir si Sauvage a remboursé.

Cette question déchaîne un violent incident.

(M. Sauvage est un conseiller municipal réactionnaire qui a touché des secours, ce que les minoritaires lui reproche étant donné sa situation commerciale. M. Sauvage avait depuis longtemps promis de rembourser, mais jusqu'à présent ses promesses n'avaient été suivies d'aucun effet).

M. SAUVAGE. — J'attends la décision du Conseil Municipal pour rembourser.

Eugène ALBERT. — Ce devrait être payé depuis longtemps.

BOUDERE. — Qu'attend le Conseil pour prendre une décision ?

M. DELANNOY. — L'avis de la Préfecture.

BOUDERE. — Comment, mais vous avez sa réponse depuis le 11 avril dernier ! Je demande au suplus qu'on donne connaissance au Conseil de la lettre adressée à ce sujet à la Préfecture.

M. DELANNOY. — Elle n'est pas ici, croyez-vous que ce soit nécessaire puisque nous avons la réponse ?

BOUDERE. — Nous tenons à prendre connaissance de la lettre.

Le secrétaire la ramène avec le dossier.

M. DELANNOY en donne lecture. Dans cette lettre, il est dit que : « M. Sauvage gagnant 19 francs par jour... ! »

Ce chiffre déchaîne une tempête. Dans le brouhaha, on distingue quelques mots : « menteurs ! c'est écœurant ! »

Le tumulte s'apaise un instant...

BOUDERE se lève. Puisque, dit-il, l'Administration Municipale pour couvrir les agissements d'un conseiller peu délicat, s'en fait le complice, nous ne resterons pas un seul instant de plus ici, nous, conseillers socialistes nous donnons notre démission.

Ces mots provoque un moment de stupeur. Personne ne trouve rien à répondre.

Les conseillers socialistes, après avoir signé le budget qu'ils avaient voté au début de la séance, prennent leurs chapeaux et se retirent.

LA FIN DE LA SEANCE

La séance continue alors dans une atmosphère gênante. On vote quelques articles insignifiants.

Un incident drôle cependant : Depuis le 14 juillet dernier, le pâtissier qui a fourni les gâteaux aux enfants des écoles, n'a pas été payé. Ceci à la suite d'un vote du 24 juillet, suivant du Conseil Municipal, déclarant M. Dujardin, maire, personnellement responsable de cette dépense. Ce vote, transmis à la Préfecture, n'a pas encore été sanctionné par l'autorité préfectorale et... le pâtissier attend toujours.

Enfin, avant de se réunir en séance privée, les conseillers présents expédient rapidement quelques questions importantes telles que le plan d'extension et d'embellissement de la commune, la gare de triage de Rouges-Barres, etc. sur lesquelles nous aurons à revenir.

Le maire de Saint-Omer a envoyé sa démission

ON NE SAIT PAS POURQUOI AU JUSTE

M. Tourneur, maire de St-Omer a adressé sa démission au Préfet du Pas-de-Calais. Il invoque comme motif, certain incident survenu à propos de l'érection à St-Omer, d'un monument aux morts pour la Patrie, mais il paraîtrait, que le maire désire se démettre de ses fonctions pour des raisons d'un ordre différent.

Dernière Heure

LE CONFLIT DES CHEMINOTS

AUQUEL DES DEUX BUREAUX LA C.G.T. REMETTRA-T-ELLE LES TIMBRES CONFEDERAUX.

Paris, 12 juin. — La C. G. T. publie le communiqué suivant :

La Commission Administrative de la C. G. T. s'est réunie extraordinairement le samedi 11 juin. Elle a pris connaissance des réponses faites aux lettres adressées aux deux bureaux en litige de la Fédération des Cheminots. Elle a pris acte d'une part de l'acceptation de ses suggestions par le bureau représenté par le camarade Montagne et enregistré d'autre part la réponse négative faite par le bureau représenté par le camarade Semard. Au sujet de cette dernière, la C. A. tient à affirmer que les locaux de la C. G. T. n'ont pas été mis à la disposition de l'un des deux bureaux en conflit.

Seul le bureau sortant considéré comme étant encore par le fait qu'il n'avait pas remis ses pouvoirs l'organisme régulier en relation avec la C. G. T., a reçu asile dans l'immeuble de la C. G. T., à la suite de la prise en possession des locaux de la Fédération par une fraction de celle-ci.

Cependant, aujourd'hui, la C. G. T. qui reste toujours saisie par les deux bureaux de demandes de timbres constate que par ce seul fait, le conflit est indéniable. Si la C. G. T. donne des timbres à l'un des bureaux elle prend par là position contre l'autre. Si elle en délivre aux deux, par cela même elle consacre la scission dans la Fédération des Cheminots. Si par contre elle refuse de délivrer des timbres aux deux fractions, elle place les travailleurs de la voie ferrée en dehors de la Confédération.

La C. A. de la C. G. T. se trouve donc dans l'obligation impérieuse de rechercher la solution du conflit.

En conséquence la C. A. de la C. G. T. décide d'appliquer au différend des Cheminots la procédure ordinaire fixée par les Statuts Confédéraux et c'est la commission Confédérale qui s'en trouve saisie.

Le travail reprend dans les mines du Borinage

MAIS LA CRISE CONTINUE

Mons, 12 juin. — Les mineurs du Borinage n'ayant pas voulu suivre le mouvement gréviste déclenché par les houilleurs des communes de Quaregnon, de Cuesmes, Jemappes, Flénu, Hyon-Ciply, etc., ces derniers ont déclaré qu'ils reprenaient le travail. Les ouvriers mineurs subirent donc la diminution de 5 % sur leurs salaires, sans que celle-ci soit suivie d'une diminution du prix du charbon.

La crise continue à faire sentir ses effets. La verrerie de Jemapes a fermé ses portes hier.

Le Dimanche Sportif

Les Régates de Lille

CETTE PREMIERE REUNION NAUTIQUE DEPUIS 1914 A OBTENU UN GRAND SUCCES.

Hier, sur le canal de la Haute-Deûle, à l'endroit compris entre le Pont de Sequedin et celui de Canteleu, l'Union Nautique de Lille donnait la première réunion nautique depuis 1914.

Malgré le temps incertain, une foule énorme se pressait sur les rives du canal.

Les courses furent bien disputées et très intéressantes à suivre, notamment la course de Juniors. Ce fut, en résumé, une belle journée pour le Sport Nautique.

Dans la tribune officielle, avaient pris place : MM. Thieffry, président de l'Union Nautique de Lille ; Haffreingue, de E. N. Boulogne ; Williot, de E. N. Calais ; Cottrelle, de S. Amiens ; Dallery, de S. N. Abbeville ; Adam fils, de Boulogne-Club ; Decousser, U. N. Calais ; Mackereel, S. Dunkerque ; Mallet, de Cambrai.

M. Moithy, adjoint au maire, représentait la Municipalité.

Pendant les courses, la Fanfare de Fives prêtait son concours très apprécié.

A l'issue de la réunion, la distribution des prix eut lieu au garage de l'U. N. de Lille.

En quelques mots, Moithy, adjoint, représentant la Municipalité de Lille, tint à dire aux organisateurs toute la sympathie de l'Administration municipale, pour ce sport si intéressant.

Voici les résultats des diverses courses :

1re COURSE. — *Débutants.* — 1.500 mètres ; 5 inscrits ; 5 partants.

1er, Phi-Phi (Union Nautique de Lille), Connart et Thieffry, en 5' 43". — 2e, Premier Essor (Emulation Nautique de Calais), Gallet et Gest, en 5' 46". — 3e, Les Ragots (Em. Nautique de Boulogne), Evrard et Corbec, en 5' 51".

2e COURSE. — *Skiff,* juniors (pointe). — 1.500 mètres ; 4 inscrits ; 4 partants.

1er, Tit Jean (Boulogne), Fourny, en 5' 42" 1/5. — 2e, Fifille (Amiens), Pouyez, en 5' 55". — 3e, Fil d'Argent (Cambrai), Dufraisne, en 5' 59".

La 3e COURSE, militaire, a été annulée faute d'engagement.

4e COURSE. — *Juniors* (pointe). — 1.500 mètres ; 4 inscrits ; 4 partants.

1er, Phi-Phi (Lille), Connart et Thieffry, en 5' 41". — 2e, Samara (Amiens), Flesselle, Régnier, en 5' 43". — 3e, Doux Espoir (Boulogne), Sénéchal, Faucheux, en 5' 44" 1/5. — 4e, Sans Nom (Calais), Petit Bernamont, en 5' 46".

5e COURSE. — *Prix du Président de la République, Seniors* (couple). — 1.500 mètres ; 6 inscrits ; 5 partants.

1er, Caprice (Lille), Delepierre, en 5' 17" 4/5. — 2e, Tit Jean (Boulogne), Fourny, en 5' 41". — 3e, Fifille (Amiens), Pouyez, en 5' 43".

6e COURSE. — *Juniors.* — 3.000 mètres ; 4 inscrits ; 4 partants.

1er, Aurore (Calais), Williot, Bernamont, Commarmoud, Lachaire, en 10' 42". — 2e, Pur Hasard (Roubaix), Truffaut, Loucheur, Vandepitte, Lecroart, en 11'. — 3e, Paulette (Lille), Vantarboudt, Hennion, Chaumel, Bour, en 12' 4".

Boulogne abandonnant au deuxième virage, gêne Lille, et Roubaix qui suit monté sur l'embarcation lilloise, après un moment de cafouillage, Roubaix se dégage et finira second derrière Calais.

7e COURSE. — *Seniors.* — 1.500 mètres ; 3 inscrits ; 2 partants.

1er, La Mascotte (Calais), Delobel, Joan, en 5' 26". — 2e, Allez Tout (Amiens), Bas, Riquier, en 5' 38".

8e COURSE. — *Débutants* (Yole de mer (pointe). Coupe des « Amis de Lille. — 1.500 mètres ; 8 inscrits ; 8 partants.

1er, Les Margats (Boulogne), Enard, Faucheux, Sénéchal, Carbec, en 5' 11" 4/5. — 2e, Avenir (Amiens), Lecocq, Gauvin, Daucourt, Raggoman, en 5' 17" 1/5. — 3e, Fol Espoir (Cambrai), Lerouge, Gaillard, César, Schelles, en 5' 20".

9e COURSE. — *Périssoires (Seniors et Juniors).* — 800 mètres ; 4 inscrits ; 3 partants.

1er, Marne (Lille), Connart (senior), 4' 21". — 2e, Ton-Ton (Amiens), De Houd (senior), 4' 45". — 3e, Mousné (Lille) Rivière (junior), 5' 6".

10e COURSE. — *Seniors* (pointe). — 3.000 mètres ; 4 inscrits ; 2 partants.

1er, Blondinette (Amiens), Boutvillain, Burnot, Beauvais, Harley, en 10' 49" 1/5. — 2e, Diables Verts (Calais), Malfoy, Danglot, Monnier, Morin, abandonné, barre cassée.

La réunion a pris fin à 4 heures 30.

Le Concours hippique international de Lille

LA DEUXIEME JOURNEE

Le Concours Hippique International s'est continué hier dimanche, par un temps tout à fait favorable.

Le concours de chevaux de trait qui a eu lieu le matin, à 9 h., a obtenu un énorme succès et les spectateurs admirèrent avec enthousiasme les superbes sujets qui défilèrent sous leurs yeux.

CONCOURS DE CHEVAUX DE TRAIT

1re CATEGORIE. — (Chevaux présentés en main nus, 39 inscrits ; 1er Gamin, à MM. E. et G. Blarois, de Lille ; 2e Bayart, à M. Bossart, de Saint-André ; 3e Tambour, à M. Bailly-Lelong, de Saint-André ; 4e Major, au même propriétaire ; 5e Brutus, à M. E. Messéau, de Tourcoing ; 6e Nestorine, à M. Poissonnier, d'Englos ; 7e Capitaine, à MM. E. et G. Blarois de Lille ; 8e Louis, à M. Verluys, de Lille ; 9e Bijou, à M. A. Fréville, de Wattignies ; 10e César, à MM. E. et G. Blarois, de Lille ; 11e Annette, à M. Groux-Delfontaine de Fives-Lille ; 12e Gamin, à MM. J. et E. Choquel, de La Madeleine.

2e CATEGORIE. — (Chevaux présentés attelés, seuls ou par 2, 3 ou 4), 45 inscrits ; 1er prix, Farot et Cadet, à M. Millot-Cousin, de Lille ; 2e Boul et Pompom, à M. Gyselinck, de Saint-Maurice ; 3e Rayon d'Or, Robinson, Sultan et César, à MM. Groux et Delfontaine, de Fives ; 4e Louis, Major Poetje et Trompette, à M. Gyselinck, de Saint-Maurice ; 5e Gamin, à M. Cacan, de Lille ; 6e Paul, au même propriétaire ; 7e Louis et Paul, à MM. Meunier et Cie, de Fives ; 8e Capitaine, Tambours, Jean et César, à MM. E. et G. Blarois.

PRIMES AUX CONDUCTEURS. — 1re prime M. Henri Vandenabelle ; 2e M. J.-B. Dervilde ; 3e M. Jules De Lille ; 4e Cousin André ; 5e Dervilde Léon ; 6e Dubocquet Aug. ; 7e Berte Georges.

LES EPREUVES HIPPIQUES

De 14 à 19 h. 30, se continuèrent sans interruption les épreuves hippiques. Une foule nombreuse s'était rendue à l'Hippodrome du Bois de la Deûle, pour admirer les meilleurs chevaux sauteurs.

Parmi l'assistance, on remarquait notamment MM. les généraux Lacapelle et Grégoire ; Guilbaut, conseiller général ; Grimpret, ingénieur en chef du département ; Monsarrat, chef vétérinaire ; colonel Des Molle, chef d'état major ; Pouillier, président et Van de Weghe, vice-président de la Société Hippique ; Mathis, commissaire de police de Lambersart ; Boudiles, conseiller municipal de Lille ; Clerc, directeur du Service des Transports ; colonel Gessart, du 6e chasseurs, etc.

Après chaque épreuve, la Musique Municipale de Lambersart exécuta, sous la direction de son chef, . Elie Millescamps, les meilleurs morceaux de son répertoire.

Voici les résultats du Concours Hippique :

PRIX DU CHEMIN DE FER DU NORD. — (Prix d'Essai). — Ladies et gentlemen. 25 inscrits : 1er prix, Cup (Cubour), à M. Dupont ; 2e, Grand Couronné à M. A. Caulliez ; 3e, Gaby, à M. J. Thiriez ; 4e, Princesse, à M. L. Dispa ; 5e, Pétronand (M. Carbon), à MM. Lemaire et Carbon ; 6e, Bec de Gaz (M. Desvigne), à MM. Duchange et Desvigne ; 7e, Jésée (A. Caulliez), à Mme A. Nicodème ; 8e, Bold Boy, à M. J. Lemaire ; 9e, Rayon d'Or, à M. H. Dumon ; 10e, Hindoustan (M. Rousseau), à M. P. Verley.

GRAND PRIX DE LA VILLE DE LILLE (Coupe civile, gentlemen, (handicap). 27 inscrits : 1er prix, Psyché (M. Bignon), à M. Lederlin ; 2e, Bel Œil, à M. le Comte de Toulouse-Lautrec ; 3e, Le Costaud, à M. J. Delsalle ; 4e, The Doctor, à M. Cravoisier ; 5e, Coq de Roche, à M. J. Delsalle ; 6e, Heart's Delight, à M. le Comte de Toulouse-Lautrec ; 7e, White King (M. Bignon), à M. Lederlin ; 8e, Irène, à M. Rousseau ; 9e, Joyeux, à M. Costa ; 10e, Lord Kitchener, à M. J. Laame ; 11e, Savary (M. L. Bourbon), à M. de Anta-Victoria ; 12e, Tapageur, à M. Costa ; 13e, Old Chap, à M. F. Motte ; 14e, Game Chick, à M. J. Valdelièvre.

PRIX VAUBAN (Parcours de chasse, officiers). — 49 inscrits : 1er prix, Incas (lieut. Carbon, du 6e chasseurs) ; 2e, Abdar (cap. de Lastours, du 16e dragons) ; 3e, Migou (cap. Conrad du 82e R. A. L.) ; 4e, Allons-y (s/lieut. de Briolle, du 101e R. A. L.) ; 5e, Chantilly (cap. Boursier, E. S. G.) ; 6e, La Victoire (ct de Villemarest, du 6e chasseurs) ; 7e, Bichette (lieut. Roland, du 11e cuirassiers) ; 8e, Bettina (cap. d'Avesnes, du 6e chasseurs) ; 9e, Moustache (lieut. Azémar, du 16e dragons) ; 10e, Tambour (lieut. Bonafous, du 6e chasseurs).

LE PROGRAMME D'AUJOURD'HUI

A 14 heures : PRIX FAIDHERBE (Coupe militaire, officiers) et PRIX CHAMPSAVIN (Parcours de classe, gentlemen).

Les 200 kilomètres à pied

L'ancien recordmen du tour du monde à pied, M. Kerchove, qui avait projeté de faire 400 fois en 24 heures, le tour de la place Vanhoenacker, ce qui faisait 200 kilomètres, a dû s'arrêter hier à 4 heures du soir, au 328e tour, ayant été pris subitement d'un fort point de côté. Kerchove avait fait ainsi un total de 164 kilomètres.

On lui prête l'intention de recommencer sa tentative courageuse. Espérons que cette fois-ci, il parviendra à couvrir les 72 kilomètres restant.

La course de motocyclettes Liège-Paris-Liège

A RETHEL

Liège, 12 juin. — Le départ de la Course de Motocyclettes Liège-Paris-Liège, a été donné dans la nuit de samedi à dimanche à partir de minuit, à 39 concurrents.

Au contrôle de Rethel, 35 coureurs sont passés, Joha en tête, avec une légère avance, à 4 h. 30 du matin.

Cyclisme

LE GRAND-PRIX BOYER

Victoire de René Place et du Cyclo-Club Saint-Maurice

Sur le parcours Lille-Douai et retour, soit 65 kilomètres, s'est couru hier les épreuves annuelles du Grand-Prix Boyer. 80 concurrents prirent le départ.

La victoire revint à René Place, qui mit 2 h. 1 m. pour couvrir le parcours, suivi par Lemahieu à une longueur.

Puis, viennent dans l'ordre : 3e, Houpline ; 4e, Verscheide ; 5e, Leleu ; 6e, Vienne ; 7e, Cardot ; 8e, Willems (17 ans), qui a fait une course superbe, mais qui malheureusement creva à l'arrivée ; 9e, Perrin.

A noter que parmi les 9 premiers : 5 coureurs appartiennent au Cyclo-Club Saint-Maurice.

Athlétisme

AU RACING-CLUB DE ROUBAIX

Au Stadium du Parc Dubrulle, hier après-midi le R. C. R. avait organisé une réunion sportive qui fut réussie en tous points.

Plus de trois mille personnes assistèrent aux différentes épreuves dont voici les résultats :

110 mètres haies. — 1er, Mercery, Métro ; 2e, R. Dubly, R. C. Roubaix ; 3e, Gilbert, U. A. Belge. — Temps : 17" 2/5.

1.50 mètres. — 1er, De Coninck, Métro ; 2e, Picard, Métro ; 3e, Lejeune, R. C. Roubaisien ; 4e, Godin, U. A. Belge.

100 mètres, 1re série. — 1er, Crestois, Métro ; 2e, Emission, U. A. Belge. — Temps : 11' 4/5.

2e série. — 1er, Vandenbulcke, R. C. Roubaix ; 2e, Féry, Métro. — Temps : 11" 3/5.

Finale 100 mètres. — 1er, Crestois, Métro ; 2e, Vandenbulcke, R. C. R. et Féry, Métro ; 4e, Emission, U. A. Belge. — Temps : 11" 2/5.

3.000 mètres. — 1er, Héret, Métro ; 2e, Cuvillier, Métro ; 3e, Lepers, S. G. Tourcoing ; 4e, Deraedt, R. C. R. — Temps : 9' 11" 3/5.

1.600 mètres relais, Olympique. — 200 × 400 × 800 × 200 mètres. — 1re équipe du Métro ; 2e, U. A. Bruxelles, à 100 mètres ; 3e, R. C. Roubaix.

800 mètres. — 1er J.-L. Lesur, R. S. Roubaix ; 2e, Bauduin, Métro ; 3e, Gouilleux, Métro ; 4e,

---

FEUILLETON DU *REVEIL DU NORD.* — N° 63

FOX-FILM

:: Voleurs :: de Femmes

GRAND CINE-ROMAN EN DOUZE EPISODES

ADAPTE PAR

PAUL D'IVOI & LOUIS D'HEE

NEUVIEME EPISODE

La machine infernale

I. — LA RIPOSTE

La mer était assez calme, au-dessous d'eux. L'immense oiseau vint bientôt se poser doucement sur les vagues, à moins d'un demi-mille du rivage.

L'hydravion « 12 » silencieux, flotta alors librement, sous la surveillance de Ashik, qui ne visait qu'à contrebattre un courant qui eût pu faire dériver l'appareil et le heurter contre un rocher.

L'action du vent était presque nulle.

Il pouvait être à peu près minuit. Il fut admis que les pirates s'abandonneraient au sommeil en se relevant.

A la même heure, l'automobile qui transportait le commandant du dirigeable et Morgan avait laissé, loin derrière elle, la ville de St-Jean et roulait vers Newport à quatre vingts kilomètres à l'heure.

Car James avait résolu d'aller chercher du secours à la meilleure source. Le salut, pour lui, dépendait de l'amiral Wilcox, et c'était lui qu'il voulait voir dans le plus bref délai. Il fallait que la riposte fût prompte.

D'autre part, il avait à cœur d'accompagner le commandant de plus en plus désespéré, semblait-il, de la perte de son dirigeable. Morgan voulait voir l'amiral Wilcox pour disposer d'autres armes contre les « Voleurs de Femmes » et, aussi, il désirait servir de témoin au malheureux officier pour vanter son courage et atténuer le plus possible sa responsabilité sous le poids de laquelle il restait accablé.

Le fiancé d'Eleanor avait fait des calculs. L'auto, très puissante, emportait dix bidons pleins d'essence en réserve. Si un pneu n'éclatait pas, si tout allait bien, il pourrait se trouver dans les parages de la Narragansett's bay vers huit heures du matin.

Confortablement installé à l'arrière de la voiture, il essayait de sommeiller pour reprendre des forces en vue des nouveaux efforts qu'il aurait à soutenir bientôt encore ; mais lorsqu'il abaissait ses paupières, il revivait par la pensée les événements terribles de la journée. Ce chaos lui faisait mal. Il préféra ne pas dormir et regarder de chaque côté de la route la fantasmagorie des ombres qui fuyaient interminablement.

Le ronronnement des huit cylindres du moteur lui semblait une musique douce et réconfortante, car cela lui était une preuve qu'il ne cessait d'approcher du but où il trouverait les possibilités de reprendre la lutte pour la délivrance d'Eleanor et de toutes ses malheureuses compagnes de captivité. Nul incident notable. Les heures passaient. Les kilomètres, un à un, étaient parcourus avec une régularité quasi-mathématique.

L'atmosphère se refroidit, l'obscurité se fit plus épaisse, puis des lueurs blafardes naquirent au ciel qui devint plus bleu, rosissant vers le levant. L'aube allait venir. Manchester, Nashua, Lowell furent franchies en trombe. Cinquante kilomètres encore et l'on serait à Boston !

En y songeant, Morgan admit que l'on devrait faire escale dans cette dernière ville, afin de savoir approximativement où devait se trouver le navire « Amiral ».

Sans doute, les manœuvres navales avaient dû évoluer suivant les fluctuations du plan tracé d'avance par l'amirauté. Il fallait se renseigner.

A huit heures et quart, l'auto stoppait au coin des rues Milk et Devonshire, près du « Government Building », le palais du Gouvernement. Ce fut le diable d'arriver jusqu'à une personne qualifiée qui pût répondre sciemment à ce qu'on lui demandait. Monsieur Lebureau est répandu dans le monde entier, l'Oncle Sam en compte lui aussi dans sa grande famille. De couloirs en corridors, de guichets en bureaux, Morgan, flanqué du commandant très anxieux et craintif, se trouva enfin en présence d'un secrétaire qui osa prendre la responsabilité de lui affirmer... qu'on ne pouvait rien faire pour lui au « Government Building », mais que s'il voulait s'adresser au « Navy Office », près de « Marine Park », dans le « South Boston », il obtiendrait sûrement, en déclinant ses nom, prénoms et qualités, tous les éclaircissements désirables.

L'auto, couverte de poussière, reprit bientôt son élan, et tourna par la rue Summer qui franchit par le pont du même nom le « Fort Point Channel ». James arriva à destination.

Au « Bureau Maritime », il se trouva davantage dans son élément. Un des officiers de service qui le connaissait s'entremit de bonne grâce pour faciliter sa tâche. Morgan avait eu raison de ne pas pousser jusqu'à Newport. On lui indiqua que les manœuvres maritimes avaient amené les grosses unités de la flotte non loin de Boston et que, très certainement, le navire amiral était en vue du port, dans la Dorchester bay.

Le jeune officier décida de se faire conduire sans retard dans ladite baie, à la « Boston Yacht Club House », où il possédait des amis qui mettraient avec empressement à sa disposition la vedette ou le canot automobile dont il avait besoin pour rallier le dreadnought de l'Amiral Wilcox.

En route, le commandant acheta un grand quotidien du matin. Fébrilement, il chercha en troisième page, sous la rubrique « dernières nouvelles ».

L'incendie de son dirigeable y était relaté en quelques phrases pleines de réticences, mais laissant entendre, toutefois, que ce devait être un nouvel attentat des « Voleurs de Femmes ».

James et lui montèrent bientôt dans un canot automobile de course qui fila vers la haute mer.

A neuf heures et demie, les deux officiers prenaient pied sur le navire battant pavillon amiral.

Un matelot annonça, par téléphone, la visite des deux nouveaux venus et le but de leur démarche.

L'Amiral Wilcox, toute affaire cessante, ordonna qu'on les introduisît.

— Vous, Morgan, dit-il à l'as aviateur, en lui tendant la main. Qu'avez-vous à m'apprendre ?

James, en termes concis, raconta son odyssée et expliqua la catastrophe qui avait anéanti le dirigeable. Le commandant était à la torture ; pour un peu, il eût pleuré.

L'Amiral le dévisagea avec cordialité.

— La tête haute, commandant ! La perte est considérable, sans aucun doute, mais vous avez agi selon votre devoir ! Je ferai un rapport favorable et, au besoin, je couvrirai votre responsabilité. En vous confiant la mission de combattre la terrible association dont je veux qu'on triomphe, à tout prix, le Département de la Marine savait à quels risques il vous envoyait.

» Vous n'avez pas échoué en pure perte, puisque, grâce à vous, le mystère est moins impénétrable, puisque vous avez sauvé le lieutenant Morgan.

Le commandant saluait, bégayant des remerciements, incapable d'exprimer sa reconnaissance comme il l'eût voulu.

L'Amiral continuait :

— J'ai grande confiance, également, en ce qu'a pu tenter le captain aviateur Robert J. Hale, dont je suis malheureusement sans nouvelles...

Morgan voulait précipiter l'entretien.

— Amiral, dit-il, j'ai échoué jusqu'à présent, mais il faut continuer de m'aider et me confier un deuxième appareil. Je sais exactement où se trouve le nid de ces bandits et j'ai la certitude absolue de pouvoir les vaincre.

— Entendu, lieutenant, répondit l'officier supérieur. Vous allez pouvoir prendre possession d'un autre hydravion. Je vais ordonner au destroyer 148 qui croise toujours dans les parages et qui m'a signalé avoir été attaqué au début de la nuit dernière, qu'il doit continuer ses recherches jusqu'à entière satisfaction. Au surplus, dans le cas où les « Voleurs de Femmes » tenteraient de fuir au moyen de leur sous-marin, je vais envoyer le « Submarine Chaser » (chasseur de sous-marins) N° 77.

Toutes ces forces groupées doivent aboutir au succès complet. Tâchez de coordonner les efforts.

James Morgan, enthousiasmé, prit congé, emportant l'autorisation de disposer d'un nouvel hydravion.

Le temps de parvenir au parc, de montrer ses pouvoirs, de réunir quelques provisions de bouche qu'il mangerait plus tard, et le fiancé d'Eleanor, accompagné d'un pilote émérite, quitta le port de Boston, se dirigeant presque en ligne droite vers le refuge du Mahdi.

A ce moment précis, Ashik et Rahimi, les deux aviateurs turcs approchaient de l'île mystérieuse.

L'ancien appareil de Hale avait passé la nuit, ballotté sur les vagues. Au matin, le mécanicien avait procédé à l'inspection de la machine et s'était heurté à des difficultés de réparations impossibles. Quelques avaries étaient sérieuses. Les shrapnells du torpilleur 148 en étaient la cause.

Tant bien que mal et en désespoir de cause, Ashik parvint à décoller son appareil, et il vola à faible hauteur, droit au château.

Il arriva juste, alors que son moteur calait pour de bon. Ruth fut extraite de la carlingue et, de nouveau, elle essaya de s'échapper en se débattant énergiquement.

Les deux hommes purent la hisser au haut d'un rocher. Deux pirates étaient non loin, aux aguets. L'un d'eux vint prêter main-forte aux aviateurs, l'autre courut au château pour annoncer la bonne nouvelle au Mahdi.

(A suivre).